

# Mézières-sur-Couesnon

Le journal  
d'informations municipales

Les membres du conseil municipal (de g. à dr.) : Laëtitia Le Roux, Pascal Dallé, Nolwenn Prioul, Sarah Chyra, Joseph Pigeon, Christophe Halloux, Olivier Barbette, David Badier, Marie-Cécile Rommeïs, Hélène Joulaud, Sébastien Marchand, Yvonne Vannier, Philippe Dolo, Patricia Dupetitpré (absent : Florent Baude).

Mézières vous intéresse



N° 26  
Juin 2014

## Sommaire

Délibérations	p. 2
Focus	p. 5
Fonctions des élus	p. 6
État civil	p. 6
Informations utiles	p. 7
Vie de la commune	p. 8
Économie	p. 12

## Éditorial

L'année 2014 a commencé comme pour toutes les autres communes de France par des élections municipales. Je suis heureux de vous présenter la nouvelle équipe municipale qui sera à mes côtés pour les six prochaines années :

- DUPETITPRÉ Patricia, première adjointe.
- MARCHAND Sébastien, deuxième adjoint.
- HALLOUX Christophe, troisième adjoint.
- CHYRA Sarah, quatrième adjointe.
- DOLO Philippe, conseiller municipal délégué.
- JOULAUD Hélène, conseillère municipale déléguée.
- PIGEON Joseph, conseiller municipal délégué.
- BADIER David, conseiller municipal.
- BAUDE Florent, conseiller municipal.
- DALLE Pascal, conseiller municipal.
- LE ROUX Laëtitia, conseillère municipale.
- PRIOUL Nolwenn, conseillère municipale.
- ROMMEÏS Marie-Cécile, conseillère municipale.
- VANNIER Yvonne, conseillère municipale.

En décembre, sur le dernier bulletin d'informations, droit électoral oblige, je ne pouvais vous présenter le bilan des réalisations de 2013. En voici quelques exemples :

- création d'un terrain de jeux à l'école publique « La Vallée Verte »,
- parking du cimetière.

Certains travaux engagés avant les élections municipales seront achevés cette année, tels que la mise en place des rythmes scolaires ou la réfection de l'ancienne base des loisirs.

Nous étudions de nouveaux projets avec notamment la mise en œuvre du dispositif « argent de poche », la prévision d'un aménagement piéton entre la base de loisirs et le lotissement de la prée du petit bois, la mise en place en lien avec la communauté de communes de visites de convivialité pour les personnes isolées ou la réflexion globale de la traversée du bourg pour la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour conclure, l'équipe s'engage avec enthousiasme sur cet important programme.

Je vous souhaite de bonnes vacances en cette période estivale.

*Olivier BARBETTE, Maire de Mézières-sur-Couesnon*



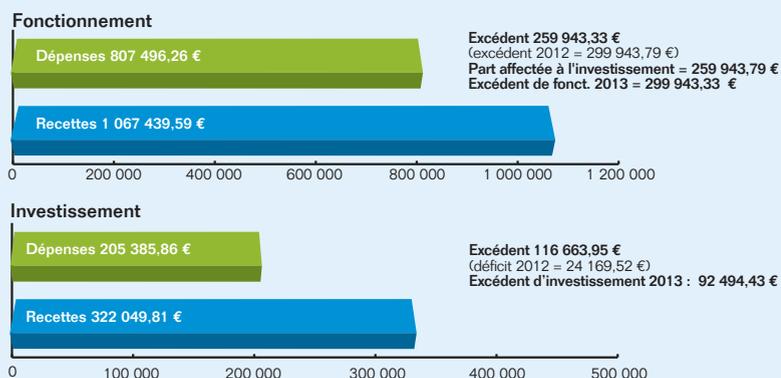
DR

©Fotolia

## ■ Approbation des comptes administratifs

## ■ Rénovation de l'ancienne base de loisirs

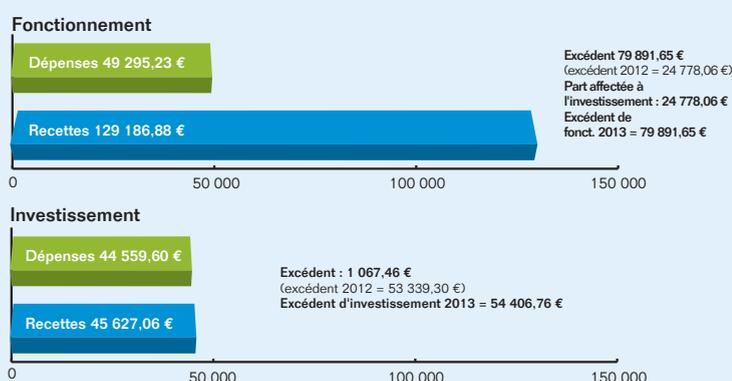
### Commune



### AVANT-PROJET DÉFINITIF

Dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne base de loisirs, destinée à accueillir l'ALSH et l'ensemble des services futurs destinés à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, Mme Patricia Dupetitpré, a informé les élus de l'état d'avancement du dossier réalisé par Mme Loussouarn, architecte. Après avoir pris connaissance de l'estimation de l'avant-projet définitif et les plans s'y rapportant, le conseil municipal, à l'unanimité, a validé l'avant-projet définitif pour un montant total de 174 000 € HT; sollicité l'octroi d'une subvention près de la communauté de communes au titre du fonds de concours, l'octroi d'une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) et l'octroi d'une subvention près de la C.A.F d'Ille et Vilaine; et autorisé le maire à déposer une déclaration préalable.

### Assainissement



### CONTRÔLE TECHNIQUE

Mme Patricia Dupetitpré a informé les élus de la nécessité de consulter un bureau d'études pour une mission de contrôle technique dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne base de loisirs et présenté deux offres de bureaux de contrôle. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir l'offre de la SOCOTEC, présentant les meilleures garanties en conception et réalisation dans tous les différents projets menés initialement au sein de la commune, d'un montant de 1690 € HT, pour une mission de contrôle technique.

## ■ Communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier

### CONVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le conseil municipal a accepté de signer la convention de mise à disposition de locaux, de matériel et de mobilier de la commune, à titre gracieux, au profit de la communauté de communes pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Toutefois, les frais de charges liés au fonctionnement des services transférés (les fluides, les frais liés au ménage, au personnel de service durant le repas et à l'entretien technique du bâtiment, l'assurance) s'élevant à 9389,13 € par an, calculés en fonction du nombre de

jours d'ouverture, seront facturés à la communauté de communes.

### SUBVENTION FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE L'AIRE MULTISPORTS

Lors des réunions du 14 novembre 2013 et du 13 février 2014, le conseil communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours à la commune de Mézières-sur-Couesnon pour la réalisation d'une aire multisports. Son montant est de 4382,75 € sur un montant total de travaux de 40 250 € soit 10,89 % du montant des travaux.



L'ancienne base de loisirs

## ■ Vote des budgets

### Budget primitif communal

FONCTIONNEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	350 000	Vente de produits	95 000
Charges de personnel	350 000	Impôts et taxes	454 522
Autres charges de gestion courante	150 000	Dotations, subventions	331 605
Charges financières	20 000	Autres produits de gestion	50 000
Charges exceptionnelles + amortis.	16 220	Atténuation de charges	1 000
Dépenses imprévues	25 000	Excédent reporté	20 000
Virement à la section d'invest.	90 907	Produits exceptionnels	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 002 127</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 002 127</b>

INVESTISSEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement des emprunts	66 700	FCTVA	22 169,73
Ligne de trésorerie (BFT)	200 000	Excédent reporté	92 494,43
Dépôts et cautions	2 500	Récupération BFT	200 000
Dépenses imprévues	30 000	Taxe d'équipement (T.L.E)	10 000
Travaux	690 000	Produits des cessions, dépôts, charges à étaler	7 720
		Excédent de fonctionnement (affect. de résultat)	279 943,33
		Virement à la section de fonctionnement	90 907
Travaux pour compte de tiers (château Ville Olivier)	50 000	Emprunt	285 965,51
<b>TOTAL</b>	<b>1 039 200</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 039 200</b>

### Budget annexe « assainissement »

FONCTIONNEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	56 040	Redevance assainissement	86 203
Charges financières	20 000	Produits exceptionnels (quote-part des subventions d'investissement reprises en fonctionnement)	17 040
Amortissements + ICNE	22 203		
Dépenses imprévues	5 000		
<b>TOTAL</b>	<b>103 243</b>	<b>TOTAL</b>	<b>103 243</b>

INVESTISSEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement des emprunts	35 508,41	Excédent d'investissement reporté	54 406,76
Travaux d'assainissement	100 000	Amortissement	21 000
Dépenses imprévues	10 000	Affectation du résultat	79 891,65
Subvention d'investissements reprise en fonctionnement	17 040	Subvention Agence de l'eau	7 250
<b>TOTAL</b>	<b>162 548,41</b>	<b>TOTAL</b>	<b>162 548,41</b>

## ■ Taxes et redevances « Assainissement »

Le conseil municipal, a décidé, par 13 voix pour et 2 abstentions, de ne pas pratiquer d'augmentation des tarifs de la redevance « assainissement » pour l'année 2014.

## ■ Taux des impôts locaux

	2013	2014
Taxe d'habitation	15,99	16,14
Taxe foncier bâti	17,03	17,18
Taxe foncier non bâti	41,75	41,90

## ■ Délégations du conseil municipal au maire

Le code général des collectivités locales permet au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de compétences, afin de favoriser la bonne administration communale. Ainsi, le conseil municipal a décidé de confier au maire les délégations suivantes :

- procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal (50 000 €), à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires,
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget,
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 3 000 €,
- exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal,
- intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.

## ■ Enquête publique

Le chemin rural N°21 situé au lieu-dit « La Gâterie » n'est plus affectée à l'usage du public et des agriculteurs et constitue des frais d'entretien pour la collectivité. L'aliénation de ce chemin rural apparaît nécessaire aux propriétaires riverains, M. et Mme Hantraye Sébastien et M. Harris Robert/Hanotin Jeanne. Pour cela, conformément au décret n° 76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

## ■ Vente de chemins et terrains



La zone artisanale de Bellevue (sur la gauche), vue de la route de Gahard.

▲ M. et Mme Sébastien Hantraye et de M. Robert Harris/Jeanne Hanotin, domiciliés au lieu-dit « La Gâterie » souhaitent acquérir une partie du chemin rural N° 21 sis à La Gâterie, jouxtant leurs propriétés. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de vendre une partie de ce chemin rural N° 21, au prix de 3 € le m<sup>2</sup>, à M. et Mme Sébastien Hantraye et à M. Robert Harris/Jeanne Hanotin. Les frais de notaire, de l'enquête publique, de mutation seront à la charge des acquéreurs.

## ■ Subventions aux associations

Associations	Montant accordé
Avenir Club du Couesnon	25 €/adhérent
Club de la Vallée	800 €
Gym' relax	25 €/adhérent
Amicale sapeurs-pompiers	800 €
A.C.C.A.	252 €
Palet club du Couesnon	153 €
A.C.P.G/A.F.N	1 030 €
Vivre chez soi	305 €
O.G.E.C.	20 000 € (acompte)
Arts créatifs	12 €/adhérent
A.P.E.L	800 €
Amicale laïque	800 €
A.D.M.R (St Aubin)	1 000 €
Mosokoi	400 €
Les Joggers du Couesnon	600 €
La prévention routière	500 €
Boule jeannaise	100 €
Club cycliste du Coglais	330 €
Club de théâtre	300 €

## ■ Indemnités de fonction des élus

Fonction	Nom, prénom	Montant mensuel brut à comter du 5 avril 2014
Maire	Olivier Barbette	1 634,63 €
1 <sup>er</sup> adjoint	Patricia Dupetitpré	532,20 €
2 <sup>e</sup> adjoint	Sébastien Marchand	532,20 €
3 <sup>e</sup> adjoint	Christophe Halloux	380,15 €
4 <sup>e</sup> adjointe	Sarah Chyra	266,10 €
Conseiller délégué	Philippe Dolo	266,10 €
Conseillère déléguée	Hélène Joulaud	266,10 €
Conseiller délégué	Joseph Pigeon	266,10 €
Total mensuel		4 143,58 €

▲ M. & Mme Stéphane Chanquelin souhaitent acheter un terrain situé sur la zone artisanale « Bellevue », cadastré section ZS n° 74, d'une superficie de 3 196 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté cette vente au prix de 3,35 € HT le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage, les frais notariés et tous frais annexes (branchement eau, électricité, téléphone...) seront à la charge des acquéreurs.

▲ M. Philippe Bernard souhaite acheter un terrain, cadastré section ZS n° 70, situé sur la zone artisanale « Bellevue », d'une superficie de 6 952 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté cette vente au prix de 3,35 € HT le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage, les frais notariés et tous frais annexes (branchement eau, électricité, téléphone...) seront à la charge de l'acquéreur.

À la rentrée scolaire du 2 septembre prochain, l'école publique de la Vallée Verte appliquera les rythmes scolaires réaménagés suite à la réforme.



CDD de 4 agents à temps partiel pour venir compléter l'équipe actuelle et relever les défis de la rentrée 2014. De nouveaux tarifs ont aussi été présentés à la validation du conseil municipal.

### Un recrutement est en cours pour l'application de la réforme

Le recrutement est donc en cours de manière à ce que l'équipe soit opérationnelle pour la rentrée 2014. Une plaquette d'information et de présentation est en cours d'élaboration.

L'école privée a de son côté pris la décision de ne pas appliquer les nouveaux rythmes scolaires à l'instar de beaucoup d'autres établissements privés (Rennes, Fougères...).

La collaboration entre la mairie et les instances dirigeantes de l'école privée se poursuit et la possibilité d'appliquer plus tard la réforme reste envisagée.

Il s'agit d'optimiser les temps d'apprentissage scolaire en les répartissant sur les moments lors desquels les enfants sont les plus réceptifs et concentrés. La création d'une neuvième demi-journée d'école le mercredi matin est compensée par de nouveaux temps périscolaires sur les fins d'après-midi (de 15h45 à 17 heures).

### La participation aux temps périscolaires n'est pas obligatoire

Les parents auront la possibilité de venir chercher leurs enfants à 15h15, à 15h45, à 17 heures ou jusqu'à 19 heures comme à l'heure actuelle. Au-delà de 19 heures, un supplément de 5 euros par quart d'heure sera facturé à la famille.

La réforme des rythmes scolaires est une opportunité pour développer le service périscolaire dans son ensemble. En effet, le nombre d'élève a considérablement augmenté ces huit dernières années, générant des besoins nouveaux, en termes de locaux, d'organisation ou de ressources humaines.

La création des nouveaux temps périscolaires sera aussi l'occasion de proposer aux enfants des modalités d'accueil diversifiées et de participer à des activités favorisant leur développement, leur ouverture au monde et leurs aptitudes à la vie collective.

L'ancienne base de loisirs, actuellement en projet de rénovation (ouverture des plis de l'appel d'offres

le 28 juin 2014) aura vocation à accueillir des groupes d'élèves pour l'organisation d'activités spécifiques. Le conseil municipal a validé le 20 juin dernier le principe de recrutement en

Exemple du nouvel emploi du temps scolaire (pour une classe*) Année 2014-2015					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00 - 8h30	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h30 - 12h00	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
12h00 - 14h00	Pause méridienne	Pause méridienne	Garderie ou ALSH	Pause méridienne	Pause méridienne
14h00 - 15h15	Enseignement	Enseignement	ALSH	Enseignement	Enseignement
15h15 - 15h45	TAP			Périscolaire	Périscolaire
15h45 - 17h00		Garderie		Garderie	

\*Le jour de TAP sera différent selon les classes, les horaires restent identiques.

Tarifs horaires périscolaires - année 2014-2015							
Tranche horaire	7h00 - 7h30	7h30 - 8h30	Cantine	15h15 ou 15h45 - 17h00	17h00 - 18h30	18h30 - 19h00	Au-delà de 19h00
Tarif actuel	1 €		3,34 €	0 €	1 €	1 €	0 €
Tarif applicable sept. 2014	0,50 €	1 €	Négociation en cours	1 €	1,50 €	1 €	5 € par quart d'heure
Hors commune	1 €	2 €		2 €	3 €	2 €	5 € par quart d'heure

## Délégués des syndicats intercommunaux

<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLÉE DU COUESNON</b> 2 titulaires: Philippe DOLO, Joseph PIGEON 1 suppléant: Pascal DALLÉ
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT COUESNON</b> 1 titulaire: Pascal DALLÉ 1 suppléant: Patricia DUPETITPRÉ
<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b> 3 titulaires: Yvonne VANNIER, Christophe HALLOUX, Nolwenn PRIOUL 3 suppléants: Patricia DUPETITPRÉ, Philippe DOLO, Sarah CHYRA
<b>COMICE AGRICOLE</b> 1 titulaire: PIGEON Joseph 1 suppléant: Patricia DUPETITPRÉ
<b>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE</b> 1 titulaire: Philippe DOLO 1 suppléant: Nolwenn PRIOUL
<b>SCOT</b> 1 titulaire: Olivier BARBETTE 1 suppléant: Pascal DALLÉ
<b>CORRESPONDANT DÉFENSE</b> 1 titulaire: BADIER David 1 suppléant: BAUDE Florent
<b>RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> 1 titulaire: BARBETTE Olivier 1 suppléant: LE ROUX Laëtitia
<b>C.C.A.S.</b> : 6 élus : Marie-Cécile ROMMEÏS, Yvonne VANNIER, Philippe DOLO, Joseph PIGEON, Sébastien MARCHAND, Sarah CHYRA 6 Mézièrais: Agnès BARBETTE, Aurélie HENRY, Jean-Luc GUITTIER, Elodie BROSSAULT, Lionel BERENGER, Jean PIROIS
<b>SAGE Couesnon</b> : 1 titulaire: Pascal DALLÉ
<b>SDE 35</b> : 1 titulaire: Christophe HALLOUX

## Responsabilités et domaines de compétences des membres du conseil municipal

### Olivier Barbette, Maire

- **Finances avec** : Patricia Dupetitpré, Sébastien Marchand, Christophe Halloux, Sarah Chyra, Philippe Dolo, Nolwenn Prioul, Laëtitia Le Roux

### Patricia Dupetitpré, 1<sup>re</sup> adjointe

- **Bibliothèque avec** : Valérie Voisin et les bénévoles
- **Urbanisme avec** : David Badier, Yvonne Vannier, Nolwenn Prioul, Pascal Dallé
- **Communication avec** : Christophe Halloux, Laëtitia Le Roux

### Sébastien Marchand, 2<sup>e</sup> adjoint

- **Affaires scolaires et périscolaires avec** : Marie-Cécile Rommeis, Sarah Chyra, Patricia Dupetitpré, Laëtitia Le Roux
- **Bâtiments avec** : Hélène Joulaud, Yvonne Vannier, David Badier, Florent Baude

### Christophe Halloux, 3<sup>e</sup> adjoint

- **Agents d'entretien / Voirie**
- **Landes communales avec** : Sébastien Marchand, Florent Baude

### Sarah Chyra, 4<sup>e</sup> adjointe

- **Petite enfance, Jeunesse avec** : Sébastien Marchand, Yvonne Vannier, Laëtitia Le Roux
- **Animation, loisirs avec** : Marie-Cécile Rommeis, Christophe Halloux, Hélène Joulaud

Conseillers délégués :  
Philippe Dolo

**Assainissements avec** :  
Olivier Barbette  
Pascal Dallé

Hélène Joulaud

**Fonctionnement et entretien des bâtiments communaux**

Joseph Pigeon

**Voirie communale et chemins ruraux avec** :  
Olivier Barbette  
David Badier  
Nolwenn Prioul

Groupe de travail  
Accessibilité

Patricia Dupetitpré  
Pascal Dallé  
Sarah Chyra  
Jeannine Boivin  
David Badier  
Philippe Dolo  
Nolwenn Prioul

## État civil Décembre 2013 à juin 2014

### Naissances



CLAUSSE Hugo, DIETRICH Goran, HANTRAYE Jules, MARCAULT Mélyne, CALVEZ Côme, ROCHELLE Quentin, NOURRY Paul, DURIEZ Coline, CHARRON Yona, CONNEN Emma, AUBRIET

Manon, PERRIGAUULT Marius, PINSON Kylian, LABBE Mathilde, HOLOIA Mickaele, LAYRE Noah, BAILLET Gaël

### Mariage



• **21 juin 2014** :  
BLÉTIO Christophe et  
RENARD Peggy  
17, rue du Riadon

### Décès

**23 mars 2014** :  
DELAUNAY Marie-Rose,  
épouse RICHER  
« Launay Richer »

**24 avril 2014** :  
COIRRE Marie,  
veuve AUBRÉE  
« La grette »

**10 juin 2014** :  
PERRIN Jean-Michel  
« La théaudière »

## • Horaires du secrétariat de mairie (Tél. : 02 99 39 36 43)

Lundi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 19 h 00  
Mardi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 17 h 00  
Mercredi et vendredi : 9 h 00 – 12 h 00  
Jeudi : 9 h 00 – 12 h 00  
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

## • Heures d'ouverture de l'agence postale communale (Tél. : 02 99 39 31 32)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :  
9 h 45 – 11 h 45 (fermé le jeudi)

## • Informations paroissiales

Prêtre de la paroisse : Père Pierre LAMBALLAIS  
Tél. : 02 99 39 11 62  
En cas de décès, prévenir M<sup>me</sup> Denise HONORÉ  
Tél. : 02 99 39 31 30

## • SMICTOM (02 99 94 34 58)

### Consignes de collecte

Jour de collecte des sacs jaunes : mardi.  
Collecte des ordures ménagères : vendredi.  
Le bac à ordures ménagères et le sac jaune doivent être présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte. Après la collecte, le bac ne doit pas rester sur la voie publique.  
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, les collectes sont décalées au lendemain du jour normal de collecte à partir du jour férié.  
Un conteneur à verre est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes et rue F. Morin.

## • Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier

Lundi, mardi, mercredi :  
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures  
Jeudi : de 9 à 12 heures  
Vendredi et samedi :  
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures  
Tél. : 02 99 39 27 58

## • Relais vêtements

Un conteneur est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.

## • Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

## • Utilisation des produits phytosanitaires... Respectez les distances

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout pesticide :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau,
- à moins de 1 mètre des fossés, même à sec,
- dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

## • Automobilistes, rappel de civisme

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que le stationnement est formellement interdit aux abords des deux écoles et de la boulangerie (rues de Rennes et de St Jean). Des places de stationnement sont mises à votre disposition : devant la mairie, dans la rue de St Jean et autour de l'église.

## • Réglementation des feux

Dans les bois, forêts, plantations, landes jusqu'à une distance de 200 mètres. INTERDICTION à toutes personnes autres que propriétaires et ayants droit de porter ou d'allumer du feu. PÉRIODE DANGEREUSE du 01/03 au 30/09.

## \* NIDS DE GUÊPES, FRELONS, ABEILLES... QUI APPELER ?

### \* En cas de DANGER imminent

Les sapeurs-pompiers (tél. 18 ou 112).

### \* En l'absence de DANGER immédiat

Contactez des prestataires privés :

- Hynera environnement (Noyal-sur-Vilaine)  
Tél. : 02 99 00 62 35 ou 06 03 36 78 71
- Dol prévention services (Dol de Bretagne)  
Tél. : 08 00 10 10 26
- FARAGO d'Ille et Vilaine (Rennes)  
Tél. : 02 23 48 25 00
- Bremont René (Liffré)  
Tél. : 02 23 25 59 94 ou 06 63 30 16 64

## Journée d'appel de préparation à la défense

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur seizième anniversaire.

La mairie vous délivrera une attestation de recensement.

**Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens tels que le BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire.** Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## Le dispositif « argent de poche »

La municipalité a décidé de mettre en place le dispositif argent de poche, qui vise notamment, à impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie et leur permettre de financer leurs projets...

Ainsi, du 8 juillet au 14 août 2014, les jeunes, âgés de 16 à 20 ans, pourront prendre part à la réalisation de chantiers et de petits travaux sur le territoire de la commune contre rémunération.

Les candidatures sont à adresser à M. le maire.

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat au 02 99 39 36 43.

## À louer

4 rue de St Jean  
• 1 local commercial 94 m<sup>2</sup>  
Loyer mensuel : 150 €

1 rue de St Jean  
• 1 appartement T1 (38 m<sup>2</sup>)  
Rez-de-chaussée – Séjour/cuisine  
1 chambre – SDB – WC  
Loyer mensuel : 350 €

• 1 appartement T1 (35 m<sup>2</sup>)  
Rez-de-chaussée – Séjour/cuisine  
1 chambre – SDB – WC  
Loyer mensuel : 350 €

• 1 appartement T3 (50 m<sup>2</sup>)  
1<sup>er</sup> étage – Séjour/salon – Cuisine  
2 chambres – SDB – WC  
Loyer mensuel : 400 €

Pour ces locations, se renseigner au 02 99 39 36 43

## ■ Bibliothèque



Les créatrices du tapis des bébés lecteurs.

**D**urant ce trimestre, la poésie embellissait la bibliothèque: Des brigades poétiques sont intervenues dans les écoles, la bibliothèque a exposé des livres à toucher et des poésies réalisés par les enfants de Mézières. Le spectacle de chanson décalée « Giraf songs » a reçu un franc succès.

Vie de la bibliothèque: un tapis pour raconter des histoires.

Les talentueuses bénévoles et couturières de l'équipe de la bibliothèque ont conçu, imaginé et réalisé un magnifique tapis décliné sur quatre thèmes. Ce tapis sera utilisé pour raconter des histoires aux bébés lecteurs et aux jeunes enfants; notons plus de 180 heures de travail pour aboutir à cette belle réalisation.

Mesdames, un grand bravo pour cette belle création! (voir photo ci-dessus)

Venez découvrir les nouvelles acquisitions pour tous: des romans, documentaires, albums, BD tout dernièrement achetés qui viennent compléter le fonds des collections.

Cet été, la bibliothèque sera ouverte pendant le mois de juillet et août sauf pendant la fermeture estivale du 12 au 28 août 2013 inclus. Par ailleurs, à partir du samedi 21 juin, la durée de prêt sera plus longue (un mois et demi au lieu de trois semaines).

Vous aimez les surprises? L'équipe de la bibliothèque vous propose des pochettes surprises à emprunter pendant l'été en plus de vos choix personnels

De nouvelles animations pour tous sont prévues à la rentrée prochaine,

notamment une rencontre avec un auteur jeunesse en lien avec le salon du livre jeunesse à Fougères en novembre 2014, des expositions thématiques et bien sûr la continuité du partenariat école-bibliothèque avec des accueils de classe réguliers, ainsi que la mise en place d'accueil pour les tous petits et leurs mamans ou nounous etc...

Si vous aimez le contact et que vous avez un peu de temps libre, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour élargir notre équipe. Pour plus de renseignements, prenez contact avec la bibliothèque.

**Pratique:** la bibliothèque est ouverte le mardi de 16h30 à 19 heures, le mercredi 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 10 heures à 12h30.

**Horaires d'été:** mardi de 16h30 à 18h30, mercredi 14 heures à 17 heures et samedi de 10 heures à 12h30

Il est possible d'emprunter un nombre illimité d'ouvrages par personne pour une durée de trois semaines, avec possibilité de prolongation.

**Tarifs:** l'adhésion pour la famille s'élève à 8 euros par an.

N.B. une boîte pour les retours est à la disposition des lecteurs pendant les heures d'ouverture de la mairie.

**Contact:**  
[biibliomezierescouesnon@orange.fr](mailto:biibliomezierescouesnon@orange.fr)

## ■ Sapeurs-pompiers

### L'amicale se renouvelle !

**D**epuis janvier dernier, les membres de notre bureau ont été réélus par l'ensemble des sapeurs-pompiers. Eddy Minary, président depuis 18 ans, a laissé sa place à Sébastien Tropée, 30 ans, agriculteur sur la commune, qui souhaite apporter un souffle nouveau et de la jeunesse.

Pour cela, il est accompagné d'un vice-président: Christophe Skorupinski, 35 ans, conducteur d'engins; d'une trésorière: Alice Baron, 25 ans, intérimaire et d'un secrétaire: François Haze, 32 ans, sapeur-pompier professionnel.

L'amicale, qui n'a pas de lien avec l'activité opérationnelle, a pour but d'organiser la vie quotidienne du centre, la Sainte Barbe ainsi que des animations destinées à la population, au personnel et à leur famille. Elle est également en charge de l'élaboration des calendriers.

Suite au projet de fusion des centres de secours de Mézières et de Saint-Aubin, dont vous avez eu connaissance dans la presse, nos deux amicales seront amenées à se rencontrer et travailler ensemble, à travers un calendrier commun par exemple. Ceci dans le but de maintenir une relation de confiance entre les sapeurs-pompiers et vous, les Méziérais.

### L'amicale

Le mot du président: « *Je suis heureux de travailler avec cette nouvelle équipe; la bonne entente et l'expérience de chacun nous permettent de poursuivre les actions menées par les anciens membres et d'apporter de nouvelles idées. Par ailleurs je vous remercie de l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la présentation des calendriers.* »

*Sébastien Tropée*



Sébastien Tropée, président de l'association.

## ■ École privée



Avant le départ du défilé de carnaval.

En février-mars, les enfants de l'école ont préparé des déguisements et réalisé un défilé de carnaval dans les rues de Mézières. Nous avons fini cette matinée avec une dégustation de crêpes. Avec la participation active de l'équipe de la bibliothèque, nous avons pris beaucoup de plaisir à l'opération « Le printemps des poètes ». Les enfants ont beaucoup aimé l'intervention surprise des brigades poétiques de la bibliothèque. Cela a été le déclencheur pour créer ou illustrer des poèmes que vous avez pu voir en exposition à la bibliothèque.

### Journées sportive et scientifique

Pour cette fin d'année scolaire, nous avons prévu divers projets. En juin, nous sommes allés à une journée sportive avec les enfants des autres écoles du secteur et avons fait de l'athlétisme. Nous sommes également partis à Brocéliande pour une journée à dominante scientifique sur la découverte des 5 sens.

Nous avons terminé l'année scolaire avec notre traditionnelle kermesse le 22 juin. Nous verrons également l'achèvement de cette année de gros travaux avec une école rajeunie et embellie.

Si vous souhaitez joindre la directrice, n'hésitez pas à appeler au 02 99 39 31 28.

## ■ Club de football

### Des accessions cette année

L'ACC Foot est une section à part entière de l'ACC qui compte désormais cinq autres sections: la section Volley-ball, la section Badminton, la section Gym et la section Tennis.

Vincent Folliot, président en exercice, arrive au terme de sa seconde saison entouré d'une équipe jeune et dynamique: « *Je suis fier du travail fourni par l'ensemble de mon équipe et je félicite les joueurs, parents et dirigeants pour cette très belle saison* ».

151 licenciés (féminins et masculins), répartis en 11 catégories (U6/U7-U8/U9 - U10/U11 - U12/U13 - U14/U15 - U16/U17 - Seniors - Vétérans - Dirigeants et la dernière créée, la catégorie Futsal), composent le club. Les catégories U6 à U11 évoluent en F.A.E.R. (Football à effectif réduit). Elles sont en entente avec l'ISGC pour les séances du mercredi matin sur le terrain de St Jean. Une fois par mois les catégories U7/U8 et U9 se déplacent en alternance dans le canton pour effectuer un système de plateau (petits matchs et jeux) le samedi. Les U11 participent à un championnat en 2 phases le samedi après-midi. Les U13, U15 et U17 sont dans le GJJC (Groupement de Jeunes de la Jeunesse du Cormier). Tout comme pour les U11, ils participent à un championnat en 2 phases, et leurs rencontres se déroulent le samedi après-midi. Toutes nos séances d'entraînement sont assurées par du personnel professionnel de l'OSPAC (Office des Sports du Pays de St Aubin du Cormier).

### Des changements, des actions et... des projets

En janvier dernier, le Stade Saint Aubinais a annoncé sa décision de sortir du GJJC. La perte d'un club est gênante au vu des résultats obtenus cette saison, mais nous avons pris des mesures pour rebondir :

- création prochaine d'une équipe U19,
  - contact avec d'autres clubs pour la répartition des infrastructures,
  - contact avec des municipalités pour créer un ramassage par car afin d'emmener les enfants aux entraînements (sortie du collège),
  - formation d'un arbitre et d'un éducateur (diplômé CFF1 et CFF2) qui pourra assurer les entraînements des U6 aux U15,
  - intégration d'un arbitre pour les seniors.
- Il permettra à l'équipe fanion d'accéder au niveau supérieur avec la possibilité d'intégrer six mutés dans son effectif.

### Les manifestations du club

Une « Bourse aux affaires », pour permettre aux licenciés d'échanger des vêtements, a eu lieu le 31 août 2013. Vu le succès rencontré, l'opération sera renouvelée le samedi 6 septembre 2014. Le 28 février, nous avons organisé notre « Tournoi en salle seniors », et le 1<sup>er</sup> mars un « Tournoi pour la catégorie U10/U11 ». Le 5 avril, nous avons réuni quelque 230 personnes pour notre repas. Enfin nous avons organisé un tournoi en herbe pour la catégorie U11 le 1<sup>er</sup> mai.

La saison s'est conclue par une belle prouesse des U15 qui ont réussi à se hisser au niveau Ligue (PH). Et la cerise sur le gâteau est tombée le 25 mai par l'accession de l'équipe fanion en D3, grâce à une phase retour magistrale : une belle victoire pour cette équipe senior qui n'était qu'à la 7<sup>e</sup> place à mi championnat.

### Nos projets pour la saison 2014-2015

- Bourses aux affaires
- Renouvellement des équipements
- Galette des rois de l'ACC le 18/01/15
- Déplacement au Stade Rennais
- Tombola de Noël
- Tournois en salle senior et U11, en herbe U11
- Tournoi semi-nocturne senior
- Création d'un entraînement supplémentaire le soir pour les jeunes U6 à U11
- Rassemblement multisports le 30/05/15

Nous recherchons toujours des bénévoles pour la (les) saison(s) à venir. Vous pouvez participer à la vie du club à différents niveaux: encadrement des jeunes (matchs et/ou entraînements), organisation des manifestations, activité de bureau... ou simplement venir soutenir les équipes.

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, joueurs et parents de joueurs qui ont contribué à la réussite de cette saison.

### Contact :

- le site du club <http://www.acc-foot.fr>
- e-mail : [courriel.president@acc-foot.fr](mailto:courriel.president@acc-foot.fr)
- par téléphone au 06 83 78 03 70
- par courrier à M. Folliot Vincent  
7 La Pâqueraie  
35140 St-Jean-sur-Couesnon

## ■ Club de la vallée



DR

La marche du mardi.

Notre association, depuis l'assemblée générale du 17 décembre 2013, adhère à Génération mouvement et à ce titre prend l'appellation « Gémouv 35 Club de la Vallée ». Les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer beaucoup plus tôt.

L'Association a pour objet de créer-animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.

L'année 2014 compte à ce jour, 120 adhérents soit 20 de plus que l'année précédente.

### La participation

La réunion des adhérents les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois regroupe environ 30 personnes. Au programme: jeux de cartes (belote) et de société. L'été, si le temps le permet, viennent s'ajouter les jeux de pétanque et de palet.

L'activité marche des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis réunit une vingtaine de personnes.

L'activité initiation danse rassemble une petite dizaine de membres.

## ■ Amicale laïque

L'année scolaire 2013-2014 se termine et nous vous remercions de votre participation aux différents événements qui animent la vie de l'école.

Il est important de rappeler que tous ces moments partagés nous permettent de récolter les sommes servant à financer les petits et grands projets des enseignants et d'acheter du matériel pour l'école.

Le couscous en début d'année, la vente de chocolats pour Noël et la fête de l'école nous ont permis de distribuer 3611 euros aux différentes classes.

Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois quelque 50 personnes participent aux danses de salon dans une très bonne ambiance.

### Rappels des jours des activités

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois: jeux de société, pétanque et palets l'été.

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois: marche

3<sup>e</sup> jeudi du mois: initiation danse (tango-valse etc..)

4<sup>e</sup> jeudi du mois: après-midi détente (danse) De plus, trois repas conviviaux ont lieu chaque année (mars, octobre et juin).

Le 26 juin le voyage au Fenouiller près de St-Gilles-Croix-de-Vie pour « la noce Maraîchine des années 20 » a motivé nos adhérents et le car était complet.

Dates à retenir:

mardi 16 septembre: repas choucroute

9 octobre: concours de belote (le 9 et non le 7 comme prévu à l'origine).

N'hésitez pas à nous rejoindre

Tél. 02 99 39 31 30

Voyage à Paris pour les CM1 CM2, visites de la ferme, la malle théâtre, visite de Fougères ont été au programme des autres classes.

Nous remercions tous les membres de l'association sans lesquels nous n'aurions pu mener à bien ces actions. Pour rappel, l'Amicale a besoin de bénévoles (renouvellement des membres) tant pour la poursuite que pour la création de ses projets. Aussi nous vous convions à participer à l'assemblée générale le 5 septembre à 20h30 à la salle du presbytère.

Renseignements: fredmag35@gmail.com

## ■ Club cycliste

Le club cycliste du coglais a organisé sa course annuelle le 24 mai dernier à Mézières-sur-Couesnon.

Le président et les membres du club remercient tous les bénévoles, la commune et les commerçants de Mézières. Nous remercions vivement le salon de coiffure « À chacun son instant », qui a récompensé le premier de chaque catégorie, le « Carrefour Market », qui a offert les fleurs aux vainqueurs, et bien sûr « Lamotte aménageur » le principal sponsor du club.

### 70 participants pour une course qui se déroule bien... jusqu'aux deux derniers tours

Soixante-dix coureurs étaient présents à cette course qui s'est très bien déroulée, jusqu'à deux tours de la fin. Là, deux coureurs ont été sérieusement touchés lors d'une chute. Suite à cet accident, l'un des cyclistes aura six mois d'arrêt de travail tandis que l'autre sera arrêté deux mois. Lors d'une conversation avec ces cyclistes blessés, ceux-ci ont tenu à remercier la gentillesse et le savoir-faire des pompiers présents et des secouristes mis en place par le club; ils ont également souligné le sens du civisme des personnes qui se trouvaient sur le circuit à ce moment-là.

Nous souhaitons un bon rétablissement à ces coureurs blessés.

À l'année prochaine.



DR

La remise des coupes, un moment fort en émotion, hélas gâté par la chute de certains coureurs.

## ■ École publique



Classe de découverte à Paris.

### Sortie à la ferme des classes de maternelle

Au mois d'avril, les enfants de la maternelle de l'école la Vallée Verte sont sortis à la ferme pédagogique « La Rofinière » à Saint-Ouen-des-Alleux, chez Olivier et Marie-Paule.

Au programme : la découverte des animaux de la ferme, la traite des vaches, les animaux de la basse-cour, la transformation de la crème du lait en beurre, la découverte de jeux bretons, du jardinage et une petite course en tracteurs à pédales !

Une journée bien remplie et plein de souvenirs !

### Classe de découverte à Paris

Au début du printemps, quarante-sept élèves de l'école de la Vallée Verte ont eu la chance de partir en classe découverte à Paris pendant trois jours.

Durant ce séjour, les élèves ont pu découvrir et visiter de grands monuments de Paris :

- le Louvre : voir en « vrai » la Joconde et la Vénus de Milo les a émerveillés,
- la tour Eiffel : courageux, ils ont tous grimpé les 669 marches jusqu'au deuxième étage,
- le bateau-mouche sur la Seine : certains ont pris le bateau pour la première fois,

- l'Arc de Triomphe : les CM1 et les CM2 ont participé à la cérémonie du ravivage de la Flamme devant le tombeau du soldat inconnu en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Ce fut un moment émouvant pour tous,

- le Museum d'histoire naturelle : les élèves ont découvert de nombreuses espèces ainsi que des espèces en voie de disparition dans la Grande Galerie de l'Évolution,

- et pour finir le château de Versailles avec ses nombreuses salles impressionnantes. Un tel séjour est aussi l'occasion d'apprendre à vivre avec les autres.

Tous en sont revenus enchantés !

### Prévention sur les dangers d'internet

Pour répondre aux besoins créés par les nouvelles formes de communication, une intervention concernant la prévention aux dangers d'internet a été proposée aux CM1-CM2 le vendredi 6 juin.

L'intervenante fait partie d'une brigade spécialisée dans ce domaine de la gendarmerie.

Les élèves ont été informés sur la manière de se protéger et d'avoir une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux.

## ■ A.C.P.G. – C.A.T.M. – Citoyens de la Paix – T.O.E.

**N**ous avons fait l'assemblée générale le 1<sup>er</sup> février à la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon.

Nous remercions la présence et l'adhésion de Monsieur le Maire, comme citoyen de la paix. C'est la meilleure façon de se rendre compte de nos orientations.

Merci également à M. Allanet qui nous a soutenu et poussé dans nos convictions de maintenir et dynamiser ces cérémonies commémoratives.

Merci aux veuves C.A.T.M. ainsi qu'à nos épouses qui nous ont accompagnées pour partager la galette des rois.

Votre section compte à ce jour 33 adhérents :

- 1 combattant de la seconde guerre mondiale 1939-1945,
- 15 C.A.T.M. (Algérie, Tunisie, Maroc),
- 14 citoyens de la Paix,
- 3 T.O.E. (Troupes Opérations Extérieures)

Cette assemblée a été l'occasion de renouveler et rajeunir le conseil d'administration.

- Président Jean-Claude Hurault (C.A.T.M.)
- 1<sup>er</sup> Vice-président Pierre-Yves Battais (Citoyen de la Paix)
- 2<sup>e</sup> Vice-président Eddy Minary (T.O.E.)
- Trésoriers : Jean Boivin (C.A.T.M.), Loïc Dertier (Citoyen de la Paix)
- Secrétaires : Louis Vallée (C.A.T.M.), Gérard Jourdan (Citoyen de la Paix)
- Président honoraire : Marcel Delanoë

Pour s'engager dans leurs futures responsabilités, les Citoyens de la Paix et les Troupes Opérations Extérieures ont souhaité avoir leur drapeau, comme cela se fait dans d'autres sections environnantes.

Nous remercions la municipalité d'avoir répondu favorablement à notre demande de subvention pour nous aider à le financer.

La soirée festive du cochon grillé reste prévue pour le 20 septembre à la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon avec des animations.

**Vous vous installez sur la commune ?  
Venez vous faire connaître à la mairie !**

## Entreprises

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ABC AMBULANCES	Ambulances / taxi stationnement : Mézières- sur-C. Place de l'église	Tél. : 02 99 59 60 55 Fax : 02 99 54 27 03 abcambul@orange.fr
ADS Atelier Décapage Service	Décapage par aérogom- mage en atelier ou à domicile. Nettoyage de toutes surfaces.	www.atelierdecapageservice.fr atelierdecapageservice@live.fr Tél. : 06 89 16 07 45
AVALYSIS	Expertise énergétique et diagnostic immobilier	Tél. : 02 99 39 47 67 Mobile : 06 67 40 09 26 info@avalysis.fr www.avalysis.fr
SARL B 35 DUDOIT Franck	Ravalement neuf & rénovation	Tél. : 02 99 39 33 27 Mobile : 06 89 26 56 26
BERNARD TRAVAUX	Maçonnerie, rénovation, travaux publics	2 lotissement Ker Joan Tél. : 06 29 02 00 57 contact@bernardtravaux.fr
CARTON PAT'	Création et fabrication de meubles en carton	Site internet : www.cartonpat.fr
CHAPO & COUSETTE Nathalie Fosse	Création de chapeaux, petits travaux de couture Vente de lingerie fine	Tél. : 06 01 78 29 20 nathalie.fosse@gmail.com http://chapoetcousette.free.fr
C DECOR	Rénovation et décoration d'intérieur - Spécialiste du relookage cuisine	Tél. : 02 99 39 37 44
Transports Loïc DERTIER	Transports routiers volumineux, lots et marchandises diverses	Tél. : 02 99 39 48 85
DESIGN Charpente M. & Mme Chanquelin	Entreprise de charpente et couverture	Tél. : 06 72 85 32 28 Tél. : 06 20 96 03 50
ETA DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 36 23
Entreprise F2J Carrelage	Vente et pose de revêtements sols et murs	Tél. : 02 99 39 58 69 Mobile : 06 19 26 41 80
ETS LEFORT	Chauffage, électricité, plom- berie - Concessionnaire matériel de traite	Tél. : 02 99 39 33 44
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 35 34
PICHARD Paul	Maître d'œuvre (constructions, extensions...)	Tél. : 09 75 45 69 99
PLIHON Rémy	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Répar. menuiseries	Tél. : 02 99 68 31 97 et 02 99 39 49 80 Mobile : 06 75 05 15 31
PRIOUL Régis Transport	Transport conteneur	Tél. : 06 84 79 18 17 regis.transport@gmail.com
PRIZÉ Jean-Luc	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 02 99 39 21 04 ou 06 68 30 20 37
STRUCTURE VISUELLE	Mise en pages, systèmes de présentation grand format	Tél. : 02 99 39 31 59 structurevisuelle@wanadoo.fr
TRAVERS Raymond	Couverture neuf & entretien. Démoussage toits, ramonage	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 31 60

## Commerces

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AGRI MÉZIÈRES	Matériels agricoles, bricolage Réparation de motoculture et atelier de métallerie/soudure.	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 36 28 Fax : 02 99 39 31 63 agri.mezieres@wanadoo.fr http://agrimezieres.com
LE BOUCHE À OREILLE	Bar - Tabac - Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 02 99 39 44 02 torrecillas.pascal@neuf.fr
BRETINIÈRE Nathalie	Coiffeuse à domicile	La Gâtérie Tél. : 06 12 94 65 64
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 02 23 40 85 99
COUPE TIF's	Coiffeuse à domicile	Contact : Anne-Marie Tél. : 06 78 60 55 69 coupetif-s@orange.fr
ELISA ET JULIEN	Boulangerie - Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 02 23 40 85 93
LA RENAISSANCE	Bar - Crêperie (avec menu ouvrier)	La Ville Olivier Tél. : 02 99 39 36 50

## Marché le lundi à partir de 16h00

NOM	ADRESSE	CONTACT
KWOUAF MOBIL	Salon de toilettage pour chiens et chats le lundi deux fois par mois sur la place de l'église	Tél. : 02 99 95 02 34 ou 06 34 95 34 98
PIZZA SWING M. Luc GÉRARD	Vente de pizzas tous les lundis soirs de 16 h 30 à 21 h sur la place de l'église	Tél. : 06 84 27 03 80 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi sur la place de l'église de 15 h 30 à 19 h 30	Tél. : 06 08 77 59 55

## Professions libérales

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
DOUGUET Chantal	Masseur Kinésithérapeute DE Cabinet ouvert dès 8 h 30	10 place de l'église Tél. : 02 99 39 48 80 Mobile : 06 72 94 33 53
FOUGERE Sylvain (remplaçant de Mme Guérin)	Infirmier DE. Soins de 7 h à 21 h tous les jours WE et fériés RDV sur portable	10 place de l'église Tél. : 06 43 43 38 96

## Hébergement

NOM	ADRESSE	CONTACT
BIARD Vincent	1 gîte « La Roche »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUEDRY René et Thérèse	3 gîtes « La Chaîne Rambourg »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUSSAY Loïc	1 gîte « Les Euches »	Tél. : 02 99 22 68 68

Mairie de Mézières-sur-Couesnon  
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon  
Tél. : 02 99 39 36 43 - Fax : 02 99 39 32 53  
E-mail : commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr  
http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr.  
Directeur de la publication : Olivier Barbette, Maire  
Conception éditoriale et graphique : Structure Visuelle  
Tél. : 02 99 39 31 59 - E-mail : structurevisuelle@wanadoo.fr  
Impression : Labbé, Lécousse